

2. Sans objet.
3. Sans objet.
4. Sans objet.

**\*LE CLASSEMENT DU BÉTAIL POUR L'ABATTAGE AUX PARCS À BESTIAUX DE TORONTO**

**Question n° 622—M. Rynard:**

1. Au cours des semaines des 11 et 18 mars 1974, combien de bestiaux ont été classés pour l'abattage aux parcs à bestiaux de Toronto?
2. Combien de ces bestiaux ont été classés A1, A2, A3 et A4?

**M. Léopold Corriveau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, la réponse pour cette question est: 1. Au Canada, les bovins d'abattage ne sont pas classés dans les parcs à bestiaux. On n'y fait que le triage appelé classement sur pied, ce qui ne fournit qu'une estimation de ce que sera la catégorie des bovins lorsqu'ils seront ensuite abattus et classés aux abattoirs. Mars 11-16—5,133 bovins vendus, Mars 18-23—6,587 bovins vendus.

2. Estimation au triage des bovins classés A1, A2, A3 et A4:

	11-16 mars	18-23 mars
A1, A2	2,724	3,930
A3	426	631
A4	27	41
Autres	1,956	1,985

**RADIO-CANADA—LE MONTANT DE LA SUBVENTION ET LES BESOINS FINANCIERS**

**Question n° 735—M. Reid:**

Le gouvernement envisage-t-il d'augmenter le montant de la subvention accordée à la Société Radio-Canada en vue de lui permettre de faire face à ses besoins financiers, suite aux restrictions sur la publicité imposées par le CRTC aux postes de télévision et de radio de la Société Radio-Canada détenant un permis d'exploitation et, dans l'affirmative, pourquoi?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Les directives du CRTC portent sur les conditions proposées pour l'attribution des licences de Radio-Canada seulement. Il n'est pas certain si les conditions proposées seront appliquées. En réduisant le temps consacré à la publicité comme condition de la licence, de l'avis de Radio-Canada, cela ne l'empêcherait pas de façon irraisonnée d'assurer un service national de radiodiffusion, il serait alors nécessaire, semble-t-il, d'augmenter le budget, afin de maintenir le nombre et la haute qualité des émissions actuelles de Radio-Canada.

**APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LE COÛT DE L'AMEUBLEMENT DE BUREAU, 1969-1972**

**Question n° 755—M. Baker:**

1. Combien le ministère des Approvisionnement et Services a-t-il consacré au cours de chacune des années 1969, 1970, 1971 et 1972 au genre d'équipement et d'ameublement de bureau qui suit: a) bureaux modulaires du gouvernement, b) classeurs et armoires de rangement en métal, c) chaises?
2. En 1972, quelle a été la valeur totale des contrats accordés à chacune des sociétés suivantes: a) Office Specialties Limited, b) Steel Case, c) Interroyal, d) Standard Desk, e) E. K. Johl?

*Questions au Feuilleton*

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1.**

	1969 \$	1970 \$	1971 \$	1972 \$
a) Meubles modulaires du gouvernement*	281,852	1,283,135	2,224,019	3,256,090
b) Classeurs et armoires de rangement en métal	202,707	423,095	1,283,985	1,214,700
c) Sièges	566,761	914,513	1,979,481	2,098,159

\*Il s'agit des bureaux, crédences, rallonges, etc. faisant partie de la gamme du mobilier modulaire du gouvernement.

2. a) Office Specialties Ltd., \$574,000; b) Steel Case, \$343,000; c) Interroyal, \$1,921,000; d) Standard Desk, \$1,922,000; e) E.K. Johl, \$180,000.

**LE CENTRE NATIONAL DES ARTS—LA VENTE D'ALIMENTS ET DE CONSOMMATIONS ET LE STATIONNEMENT À L'INTÉRIEUR**

**Question n° 758—M. Saltsman:**

1. a) Le droit de vente des aliments et des consommations au Centre national des Arts a-t-il été accordé à une société privée et, (i) dans la négative, a-t-on l'intention d'accorder cette concession à une société privée et lancera-t-on un appel d'offres, (ii) dans l'affirmative, a-t-on lancé un appel d'offres en vue d'accorder cette concession et combien de sociétés ont fait une offre, b) quelle société, le cas échéant, détient actuellement cette concession et jusqu'à quelle date, c) qui sont le président et les directeurs de la société qui détient actuellement la concession?

2. a) Le stationnement intérieur du Centre national des Arts est-il loué à une société privée et, (i) dans la négative, a-t-on l'intention d'accorder cette concession à une société privée et lancera-t-on un appel d'offres, (ii) dans l'affirmative, a-t-on lancé un appel d'offres en vue d'accorder cette concession et combien de sociétés ont fait une offre, b) quelle société, le cas échéant, détient actuellement cette concession et jusqu'à quelle date, c) qui sont le président et les directeurs de cette société?

3. A combien se chiffre le montant global dépensé par a) le directeur général, b) d'autres cadres et membres du personnel du Centre national des Arts en frais de représentations, y compris les aliments et les consommations au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1974?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Le Centre national des arts me communique les renseignements suivants: 1. Le service de vente des aliments et des consommations au Centre national des arts est assuré directement par la direction du Centre.

2. Le stationnement intérieur au Centre national des arts est géré par le Centre lui-même.

3. Sous réserve des écritures comptables de fin d'exercice et de la vérification à venir, nos dossiers indiquent à l'heure actuelle que les montants dépensés durant l'année financière 1973-1974 au titre des frais de représentation, y compris les aliments et les consommations, sont les suivants: a) Directeur général, \$4,450.80; b) Autres cadres et membres du personnel, \$12,888.97—\$17,339.77.

**LES EFFETS DES EXPÉRIENCES SISMQUES SUR LA FAUNE DANS L'ÎLE BATHURST**

**Question n° 800—M. Firth:**

Le gouvernement en est-il arrivé à la conclusion que les expériences sismiques, que veut faire la compagnie Panarctic Oils Limited, dans la